



# WantZOOM

Bulletin mensuel de la Commune de La Wantzenau



*Merci aux acteurs du centre de vaccination de notre village !*

## SÉISMES

FAQ  
RÉUNION PUBLIQUE

p.4

## ZFE

EXPLICATIONS  
ET AIDES

p.8

## ILL'ARENA

eSPORT  
À LA WANTZENAU

p.11

# Agenda

## OCTOBRE

**Conversation anglaise**  
Lundi 11 octobre à 19h  
Bibliothèque

**Activité artistique autour de l'automne - GREEN TEAM**  
Mercredi 13 octobre de 14h à 16h  
La Gloriette

**Sortie en forêt avec Thierry Seibert - GREEN TEAM**  
Mercredi 20 octobre à 14h  
Parking Pétanque

**Les Cafés-Répit ASDEPAL**  
Mercredi 20 octobre de 14h à 16h  
Ancienne école Hortensia

**Ateliers d'écriture junior**  
Jeudi 21 octobre à 16h30  
Bibliothèque

**Ramassage des vieux papiers**  
Samedi 23 Octobre à partir de 14h  
La Wantzenau

**Tournoi eSport L'III Arena**  
Dimanche 24 octobre de 10h à 18h  
Le Fil d'Eau

**Don du Sang**  
Mardi 26 octobre 2021 de 17h à 20h  
Espace Jean-Claude Klein

**Concert caritatif Rotary Strasbourg avec le groupe 7.75 East**  
Samedi 30 octobre à 20h  
Le Fil d'Eau



## RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur : [www.la-wantzenau.fr](http://www.la-wantzenau.fr)

la page Facebook de la commune : [facebook.com/wantzenau](https://facebook.com/wantzenau)

la page Facebook de la Bibliothèque : [facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/](https://facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/)

la page Facebook de l'école de Musique : [facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau](https://facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau)

## WantZ'OOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Rita Diebold, Aurélien Ebel,

Célia Philibert Dit Jaime et associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : octobre 2021

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : [info@la-wantzenau.fr](mailto:info@la-wantzenau.fr)

SITE INTERNET : [www.la-wantzenau.fr](http://www.la-wantzenau.fr)

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : [www.wantztv.fr](http://www.wantztv.fr)

## Édito du Maire



### Des décisions pour une belle ambition !

Chères Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,

Les derniers mois ont été particulièrement marqués par des événements qui ont fait irruption dans notre quotidien mais auxquels nous avons collectivement fait face. Je veux, bien entendu, parler de la pandémie et des séismes liés à la géothermie profonde.

Si nécessité a fait loi, ces événements ont également révélé les capacités de notre village à se fédérer et à faire preuve de solidarité. La photo de couverture de ce WantZ'oom traduit les liens particuliers qui nous unissent.

La mise en œuvre du centre de vaccination a été, au-delà de sa réussite, une extraordinaire aventure humaine entre des bénévoles et la Municipalité et illustre la confiance mutuelle entre les habitants de La Wantzenau.

De la même façon, nous traçons ensemble notre route à travers les difficultés et les controverses dans le dossier de la géothermie profonde avec toujours cette préoccupation non négociable : la sécurité des personnes et des biens. Un positionnement pour lequel nous sommes entendus nous assurant ainsi d'un futur plus serein.

Nous sommes aujourd'hui à un premier tournant du mandat et de la mise en œuvre du programme pour lequel vous nous avez élus. Des arbitrages doivent être rendus sur des projets structurants pour l'avenir de notre village.

Ainsi, les décisions qui vont être prises à l'échelle de l'Eurométropole pour la mise en place de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) auront un impact indéniable et durable sur notre commune dont il faut défendre les spécificités.

De même, les projets de construction du Trissermatt et du Schwemmloch vont marquer, par leur urbanisme et leur morphologie, la physionomie de notre village. La Municipalité agit raisonnablement pour votre futur en réexaminant tous les scénarii afin de permettre une urbanisation harmonieuse.

Enfin la reconversion du centre du village et de sa traversée va redéfinir structurellement et durablement sa vocation en favorisant une économie solide, en proposant des lieux de loisirs attractifs, en intégrant des espaces verts, ....

Nous serons au rendez-vous et nous assumerons nos choix qui ont pour seul guide, la défense de notre village et du cadre de vie de ses habitants.

Je m'y engage : La Wantzenau demeurera une commune bienveillante où il fait bon vivre !

Votre dévouée,  
Michèle KANNENGIESER  
Maire





## Conseil eurométropolitain du 24 septembre 2021

### Engagement vers une politique agricole durable

L'activité agricole s'exerce sur un tiers du territoire de l'Eurométropole. En 2019, elle représentait plus de 11 000 ha, surface qui diminue inévitablement au fil des ans (- 1,20% par rapport à 2015).

Les ¾ de ce parcellaire sont cultivés en céréales et cultures industrielles ; les légumes, vignes et vergers n'en représentent que 3,4 %.

L'agriculture biologique ne représente qu'une part minime de 2,3 %, soit 289 ha. Ces surfaces sont mises en valeur par 435 entreprises agricoles parmi lesquelles 225 exploitants sont domiciliés sur l'Eurométropole.

Souhaitant agir en faveur d'une plus grande adéquation entre l'activité agricole et les besoins du territoire, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont employé divers leviers et compétences dans le cadre d'un partenariat établi en 2010 avec la Chambre d'agriculture Alsace (CAA) et Bio en Grand Est (BGE).

#### Ce partenariat se fondait alors sur 4 enjeux :

- la préservation des espaces agricoles et le maintien des entreprises agricoles,
- le développement de pratiques et cultures durables,
- le développement des circuits de distribution courts,
- la récréation du lien entre agriculteurs et citadins/consommateurs

La Ville et Eurométropole de Strasbourg enclenchent aujourd'hui une amplification du processus de transition agricole pour aboutir à des résultats plus significatifs et davantage corrélés aux besoins alimentaires, aux enjeux de santé environnementale et à l'urgence climatique du territoire.

Il s'agit de permettre de consolider toujours davantage l'économie agricole par l'accroissement des débouchés locaux. Outre le travail déjà conduit et à poursuivre sur l'intégration de la dimension agricole dans la planification et les aménagements urbains, le développement de l'agriculture biologique, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, le développement du maraîchage et des circuits courts, l'évènementiel grand public, il est prévu également de considérer désormais des sujets nouveaux ou sensibles :

- La cession/transmission d'entreprises. Plus d'une cinquantaine d'agriculteurs sur l'EMS va cesser son activité d'ici 2026, près de 2 500 ha vont changer de main au cours des 5 ans à venir. L'objectif est de parvenir à une orientation vers des projets d'installation de maraîchers bio.
- La protection de l'eau. Avec le déploiement des actions d'accompagnement au changement des pratiques et de cultures afin de protéger mieux la ressource en eau potable.
- La réduction de l'empreinte carbone de et par l'activité agricole. Qu'il s'agisse de techniques culturales alternatives, de méthanisation, de réutilisation d'eaux usées pour l'irrigation, les sujets sont nombreux et placent cette activité traditionnelle au cœur d'une économie circulaire d'avenir.

- Le développement des circuits de proximité. Si la vente directe s'est considérablement développée, l'essentiel de la consommation alimentaire se fait hors domicile ou via les grandes surfaces.

Ainsi lors du dernier Conseil de l'Eurométropole, une nouvelle convention de partenariat formalisant la stratégie agricole poursuivie entre l'Eurométropole, la Ville de Strasbourg, la Chambre d'agriculture d'Alsace et Bio en Grand Est pour la période 2021 - 2026 a été adoptée.

Pour la période 2021 - 2022, cette stratégie se concrétise à travers 32 actions à mener selon 4 enjeux déclinés en 8 axes :

#### Enjeu de préservation des espaces et de renouvellement générationnel des agriculteurs

- **Axe 1** : prendre en compte la dimension agricole dans les outils de planification et d'aménagement territorial,
- **Axe 2** : gérer le foncier et faire évoluer le parcellaire agricole.

#### Enjeu de développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des ressources

- **Axe 3** : favoriser l'évolution des systèmes de production,
- **Axe 4** : soutenir l'évolution des pratiques agricoles,
- **Axe 5** : soutenir l'innovation en agriculture.

#### Enjeu de structuration des filières de proximité pour un territoire plus résilient

- **Axe 6** : développer les circuits courts,
- **Axe 7** : développer la part des produits locaux dans les circuits de proximité.

#### Enjeu de récréation du lien entre agriculteurs et consommateurs

- **Axe 8** : connaître et promouvoir l'agriculture

Cette stratégie agricole se prolonge avec la labellisation « Projet Alimentaire Territorial » de 13 projets, ce qui a permis l'accès aux financements du Plan de Relance de l'Etat pour un montant de 1 323 912 €.

Michèle KANNENGIESER  
Conseillère Eurométropolitaine





# RÉUNION PUBLIQUE SÉISMES - 18 SEPTEMBRE 2021

Accompagnement des sinistrés : + de 300 participants

## TABLES RONDES



Professeur Docteur **Thomas KOHL**, KIT Karlsruhe Institute of Technology, **Charles FREY**, Hydrogéologue, Maître **Maud NISAND**, Avocate, **Anne BENSUSSAN**, Juge des Référéés à la retraite et **Michèle KANNENGIESER**, Maire de La Wantzenau.

## ATELIERS

- Juridiques
- Experts
- Assurance



## CONFÉRENCE DE PRESSE À LA WANTZENAU DES MAIRES DES COMMUNES SINISTRÉES



## FOIRE AUX QUESTIONS

D'innombrables questions ont été posées à nos spécialistes. Nous avons sélectionné les questions les plus récurrentes.

- **Votre contrat couvre-t-il les dommages liés aux séismes ?**  
Chaque contrat d'assurance est différent. Toutefois, dans la généralité, vous êtes couverts contre les risques d'incendie, de dégâts des eaux, de vol, de dommages électriques, etc...

Néanmoins, si le terme « *séismes* » ne figure pas expressément (*en dehors de l'événement catastrophes naturelles*), cela signifie que vous n'êtes pas couvert.

Toutefois, certains contrats ou certaines extensions de contrats mentionnent l'intitulé « *tous risques garantis, sauf...* » : vérifiez alors l'éventuelle liste des « *exclusions* ».

Soyez attentifs à tous les termes de votre contrat et demandez des précisions auprès de votre intermédiaire d'assurance.

Vous constatez que les dommages liés aux séismes ne sont en aucun cas garantis ? Vous pouvez alors déclencher la garantie de protection juridique pour solliciter une expertise judiciaire.

- **Formuler votre déclaration ?**

Ce n'est pas à vous de qualifier l'origine du sinistre. Il suffit d'indiquer que vous avez subi des dégâts suite au(x) séisme(s) et lister les dégâts, photos à l'appui. Il conviendra de solliciter le passage d'un expert.

- **Votre assurance ne veut rien savoir ?**

Tous les assureurs doivent jouer leur rôle de conseil. Ils doivent vous communiquer la procédure à suivre, quel que soit votre contrat et les suites qu'ils y donneront.

- **Aucun expert n'est passé car mon assureur refuse la garantie ?**

Il n'y a pas d'autre choix que de s'engager dans une démarche judiciaire qui pourra être financée si on a une protection juridique, ou s'engager dans un collectif.



- **Dégâts importants à la maison : ni mon assureur de dommages, ni celui de la protection juridique ne bougent ?**

Vérifier dans le contrat d'assurance la clause « médiateur » : il y est mentionné le médiateur de l'assureur à qui il faut expliquer tout le contexte et si il n'y a toujours aucune réaction, il existe alors le médiateur de l'assurance. Ils sont à saisir dans cet ordre.

Préciser dans le courrier au médiateur de l'assureur : « à défaut de réponse de votre part dans un délai de 1 mois, je saisirai le médiateur de l'assurance ».

Procéder systématiquement par courrier recommandé avec accusé de réception afin de conférer une date certaine à votre demande.

- **Qu'est-ce que la garantie « protection juridique » ?**

La protection juridique est appelée à vous assister dans la phase amiable. Elle pourra être mobilisée également en cas de procédure judiciaire : les frais d'expertise et frais de procédure pourront être pris en charge.

Référez-vous à votre tableau de garantie communiqué dans les conditions générales ou particulières de votre contrat d'assurance habitation.

À défaut, sollicitez des précisions à votre assureur.

- **L'expert de mon assurance n'admet pas le lien de causalité, dois-je poursuivre en judiciaire ?**

Si lors de la phase amiable l'expert de votre assurance n'a pas validé le lien de causalité, quelle sera sa position dans le cadre d'une expertise judiciaire ?

Ce ne sera pas le même expert. La garantie protection juridique vise précisément ce type de situation.

- **Les experts contestent la garantie. Comment puis-je obtenir réparation ?**

Exemple : les experts de chaque partie se sont déplacés. L'expert de FONROCHE ne prend pas en charge les dégâts et estime qu'il n'y a pas de lien de causalité.

Cela veut dire que la phase amiable échoue. Il faut alors enclencher la phase judiciaire, avec expertise judiciaire, référé, en mobilisant soit votre garantie protection juridique, soit en mandatant un avocat à titre privé.

Il sera nécessaire de récupérer le rapport de votre assureur, et non seulement celui de FONROCHE.

Il faut répondre à votre assureur que si ce sinistre ne devait pas être garanti au titre du contrat multi risques habitation, vous souhaitez actionner la garantie Protection Juridique.

- **Comment contester un virement réceptionné sans l'avoir demandé ?**

« Suite au passage des experts des deux parties, je n'ai rien signé, je n'ai pas eu de protocole, mais j'ai eu un virement qui ne couvre pas mes frais ».

Il faut, par écrit, signifier à l'assureur que vous considérez que ce virement constitue une avance de frais mais en aucun cas une indemnisation de solde de tout compte.

- « Les experts sont passés ensemble, ils m'ont demandé de dire oui tout de suite à la proposition d'indemnisation, sans délai de réflexion. Nous avons reçu un virement, une lettre d'acceptation qu'on n'a pas signée parce qu'on n'est pas d'accord »

Il faut demander à l'assureur sur quelle base il a calculé son indemnité. Il vous appartient ensuite de contester le montant et de faire établir un devis contradictoire. Évidemment, il ne s'agit pas de signer lorsque vous n'êtes pas d'accord.

Cependant, une proposition d'indemnisation ou une lettre d'acceptation prouve que les experts acceptent une partie de l'indemnisation, reconnaissant ainsi un lien de causalité.

- **Nouveaux dégâts** : il faut les déclarer, en suivant les mêmes étapes que la première déclaration.

- **Quel délai pour réaliser les travaux ?**

Il existe une prescription biennale. À partir du moment où on a déclaré le sinistre, on a normalement 2 ans pour réaliser les travaux.

On peut toutefois demander à suspendre cette prescription par courrier recommandé.

- **Je souhaite démarrer les travaux de réparation. Ai-je le droit ?**

Il faut préserver les preuves. Dans le cadre d'une procédure judiciaire il faudra, dans la mesure du possible, attendre pour faire les travaux, cela est préférable en cas d'expertise et/ou de contre-expertise.

Toutefois, en cas de risque d'infiltration ou de dommage grave, voire de péril imminent, il faut faire constater la dégradation par l'huissier et prendre les mesures conservatoires les plus diligentes.

Au moindre doute quant à la gravité, vous devez solliciter des professionnels pour faire cesser les risques qui peuvent peser sur les personnes et les biens.





## À SAVOIR

- Un expert en assurance a 6 semaines pour rédiger son rapport suite à une visite.
- Vous pouvez vous servir d'attestations de témoins pour constater l'évolution des fissures suite à des séismes successifs.
- Votre assureur ne doit pas tenir compte de la vétusté quand il s'agit de remettre en état un parquet qui doit être refait à neuf ne doit pas subir de vétusté car c'est l'usage du parquet qui est altéré.
- Comment détecter des fissures en cas d'isolation extérieure ? Par l'utilisation d'une caméra thermique.
- Même si votre maison est moins bien construite que celle de votre voisin, vous pouvez solliciter une indemnisation de la part de FONROCHE. Ils doivent réparer les dégâts qu'ils ont causé, peu importe que vos fondations soient suffisantes ou que la maison de votre voisin soit intacte, votre dégât doit être réparé.
- En phase amiable les assureurs ne sont pas tenus de prouver leurs affirmations.
- En procédure judiciaire, la notion de vétusté n'existe pas : lorsqu'il y a remise en état d'un bien dégradé, il doit être remis dans l'état où il était avant l'évènement.
- Vous n'êtes pas d'accord avec les conclusions du rapport d'expertise : contestez par courrier recommandé.
- Vous pouvez utiliser Google Map ou Streetview pour faire constater des dégâts extérieurs ou l'aggravation de fissures déjà existantes.
- Pour vous prémunir des preuves quant à l'aggravation des fissures, mettez en place des témoins qui permettront de lire l'évolution des écartements.



- **Vous avez reçu une indemnisation par virement que vous n'avez jamais accepté ?**

Faites un courrier de refus du montant de l'indemnisation, précisant que pour vous il s'agit d'un acompte.

- **Vous avez vu les deux experts, mais n'avez aucun retour de GEOVEN (ou retour disant que les dommages ne sont pas liés aux séismes) ou un protocole qui ne vous convient pas**

Contestez (en donnant le plus d'éléments possibles, témoignages, photos, etc), mais si toujours pas de réponse, vous n'aurez pas de possibilité d'exiger un retour de sa part. Il faudra alors passer à la phase juridique.



- **L'expert de GEOVEN a pris des photos. Peut-on demander à ce qu'elles apparaissent (pour preuves) dans le protocole ?**

Vous pouvez, mais rien ne l'oblige à accepter en phase amiable.

**Conseil :** photographiez vos dommages. Toutefois, il conviendra de dater et localiser précisément chaque photo. N'hésitez pas à faire appel à un huissier pour leur donner une date certaine.

## Association de Défense des Sinistrés de Fonroche (ADESIF)

Dans le prolongement de cette réunion et des ateliers thématiques et afin de répondre à toutes leurs interrogations, les sinistrés peuvent toujours solliciter un rendez-vous auprès de l'association ADESIF.

Contact : **06 50 76 1000** de 9h à 11h.  
[adesif67@gmail.com](mailto:adesif67@gmail.com)



- **Quelles dispositions prendre dans l'attente d'une proposition d'indemnisation convenable ?**

- prendre des photos, réunir des attestations de témoins qui ont constaté les dégâts sur votre maison
- solliciter des devis d'entreprises
- faire chiffrer le coût des réparations (pas une indemnisation)
- si action en justice, ne pas effectuer de travaux avant expertise judiciaire



Si être auprès des sinistrés de La Wantzenau est essentiel, je me dois également d'être leur porte-voix, en particulier au sein de la Mission d'Information et d'Évaluation (MIE) sur la géothermie où je demande la mise en place d'un guichet unique pour les sinistrés et milite pour un abandon explicite et définitif de la géothermie profonde sur le territoire du bassin rhénan.

En outre, je me participerai prochainement à une réunion avec Madame la Préfète pour nous rapprocher des compagnies d'assurances au regard de leur rôle primordial dans l'indemnisation et la réparation des dommages.

Je ne manquerai pas, comme je l'ai toujours fait, de vous tenir informés de la suite donnée à ces actions.

Michèle KANNENGIESER  
Maire

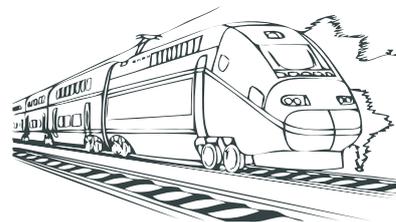


## INFORMATION TRAFIC TRAVAUX SNCF



### Ligne STRASBOURG - LAUTERBOURG

Du mardi 2 au mercredi 10 novembre 2021 (sauf samedi et dimanche), en raison de travaux, certains trains, sur la ligne Strasbourg-Lauterbourg, sont supprimés et remplacés par des cars.



#### Trains supprimés au départ de Strasbourg

- 08h23 au départ de Strasbourg (N° 830706) avec une arrivée en gare de La Wantzenau à 08h36
- 11h23 au départ de Strasbourg (N° 830710) avec une arrivée en gare de La Wantzenau à 11h36

Les cars de remplacement partiront de la gare de Strasbourg aux mêmes horaires que les trains initialement programmés.

#### Trains supprimés au départ de La Wantzenau

- 11h23 au départ de La Wantzenau (N° 830719) avec une arrivée en gare de Strasbourg à 11h37 [ pas de cars de remplacement ]
- 13h09 au départ de La Wantzenau (N° 830715) avec une arrivée en gare de Strasbourg à 13h37

Le car de remplacement partira de la gare de La Wantzenau à 13h09 au lieu du train initialement prévu à 13h23.



La durée du voyage sera prolongée de 17 minutes.



La durée du voyage sera prolongée de 14 minutes.

#### + D'INFORMATIONS

Vous pouvez consulter le site de la commune ainsi que le site de la SNCF :

- Horaires des trains - Ligne STRASBOURG - LAUTERBOURG : [www.ter.sncf.com/grand-est](http://www.ter.sncf.com/grand-est)
- Numéro GRATUIT Assistant SNCF : 0805 415 415



# ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets dite loi « **Climat et résilience** », impose, parmi de nombreuses autres mesures (cf : *article WantZ'oom du mois de septembre 2021*), la mise en place de **Zones à Faibles Emissions (ZFE)** dans l'ensemble des agglomérations de plus de 150 000 habitants.

Si la loi « **Climat et Résilience** » du 22 août 2021 fixe le calendrier de mise en œuvre des ZFE (*voir ci-dessous*), elle ne fait aucunement mention des véhicules Crit'Air 2 et n'impose pas l'établissement d'un périmètre global de restriction couvrant la totalité d'un territoire.

Or, lors de la séance du Conseil Eurométropolitain du 15 octobre prochain, les élus auront à se prononcer sur une délibération imposant notamment :

- une mise en œuvre anticipée des interdictions de circulation avec une phase de sensibilisation d'au moins un an (*voir ci-dessous*)
- un calendrier intégrant d'ores et déjà l'interdiction définitive de circulation des véhicules Crit'Air 2
- l'application uniforme de ces dispositions à l'ensemble des 33 communes de l'Eurométropole

Le pouvoir d'intervention des maires et leurs marges de manœuvre pour adapter certaines dispositions de la ZFE aux spécificités de leur commune ont été réduites dans la mesure où la loi « **Climat et Résilience** » leur a retiré le pouvoir de police de circulation dans le cadre de la mise en œuvre de la ZFE et ce, au profit de la Présidente de l'Eurométropole agissant par voie d'arrêté.

Si évidemment la mise en application de la loi ne se discute pas, il est absolument nécessaire de débattre des points laissés ouverts à savoir les véhicules de Crit'Air 2 et le périmètre de la ZFE et dans ce cadre soulever les spécificités de notre commune qui fait la couture avec les territoires non impactés par la loi.

## Calendrier des interdictions de circulation

Catégorie de véhicules	Loi Climat	EMS	
	Interdiction définitive	Interdiction « pédagogique »	Interdiction définitive
Crit'Air 5 et sans Crit'Air	1 <sup>er</sup> janvier 2023	1 <sup>er</sup> janvier 2022	1 <sup>er</sup> janvier 2023
Crit'Air 4	1 <sup>er</sup> janvier 2024	1 <sup>er</sup> janvier 2023	1 <sup>er</sup> janvier 2024
Crit'Air 3	1 <sup>er</sup> janvier 2025	1 <sup>er</sup> janvier 2024	1 <sup>er</sup> janvier 2025
Crit'Air 2	Exclu du champ de la loi	1 <sup>er</sup> janvier 2025	1 <sup>er</sup> janvier 2028



## ACTIONS DE COMMUNICATION DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

### Des événements nombreux et de forte participation

- de mai à fin juin, organisation d'une conférence citoyenne spécialement dédiée aux enjeux de santé, climat et mobilités,
- tenue de 10 ateliers à distance (*dont un à La Wantzenau, le 22 mai 2021 avec le City-Truck*),
- diffusion dans toutes boîtes aux lettres de l'ensemble des communes d'une plaquette d'information,
- déplacement d'une équipe mobile dans toutes les communes,
- questionnaire pour recueillir l'avis et les propositions des habitants et enquête auprès des entreprises du Bas-Rhin en partenariat avec les chambres consulaires,
- mise en place d'un numéro vert ZFE,
- page internet dédiée : [participer.strasbourg.eu](http://participer.strasbourg.eu)

## ACTIONS DE COMMUNICATION DE LA WANTZENAU

En raison de la situation sanitaire, la commune a, à de nombreuses reprises et par de multiples moyens, communiqué et ouvert la concertation sur la mise en œuvre d'une ZFE et notamment via :

- **Want'Zoom avril 2021** : Zones à Faibles Emissions (*pages 4 et 5*)
- **Want'Zoom mai-juin 2021** : Démocratie locale : ZFE, place au débat (*page 4*)
- **Want'Zoom mai-juin 2021** : Consultation citoyenne : les ZFE (*flyer avec questionnaire et proposition de rendez-vous en mairie*)
- **Want'Zoom septembre 2021** : Loi Climat et ZFE (*page 3*)
- **Samedi 22 mai 2021** : présence du City-truck de l'EMS dans le cadre de la conférence citoyenne ZFE



Camion « **City-Truck** », affrété par l'Eurométropole de Strasbourg sur le parvis de la Mairie de La Wantzenau le 22 mai 2021



## Les aides prévues par l'Eurométropole de Strasbourg

Dans le cadre de la mise en place des Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m), l'Eurométropole de Strasbourg a également prévu un dispositif d'aide au report modal et à la conversion assortie d'une enveloppe de 50 millions d'euros d'aides financières complémentaires aux aides de l'État.

### Les aides aux particuliers

#### Deux grandes catégories d'aides

- des aides aux mobilités alternatives à la voiture individuelle personnelle, sous la forme d'un crédit consommable permettant de bénéficier de multiples services de mobilité (*accès aux transports en commun, autopartage, complément d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique,...*),
- des aides à la conversion automobile, complémentaires à celles de l'État, sous forme d'une aide à l'achat d'un véhicule propre neuf ou d'occasion, ou d'une aide au retrofit.

#### Conditions d'éligibilité

- la revente ou la mise au rebut d'un véhicule personnel interdit in fine dans la ZFE-m (*de Sans Crit'Air à Crit'Air 2*);
- être une personne majeure;
- avoir sa résidence principale dans une commune de l'Eurométropole de Strasbourg;
- s'inscrire dans les conditions de ressources définies;
- disposer de revenus fiscaux de référence inférieurs à 20 966 €;

Les montants de l'aide seront basés sur une « **aide socle** » à hauteur de 1 000 €, votée pour la durée du mandat. Cette aide socle sera abondée par un complément, initialement voté pour 2 ans, puis réévalué chaque année.

### Pour les années 2022 et 2023, les montants des aides complémentaires de l'EMS

#### Vers des mobilités actives

Strates	RFR / part	Aide socle	Aide complémentaire (montant maximum)	Montant total aide EMS aux mobilités alternatives (montant max.)
1	RFF < 6 300 €	1 000 €	1 000 €	Jusqu'à 2 000 €
2	6 300 € < RFF < 13 489 €	1 000 €	800 €	Jusqu'à 1 800 €
3	13 489 € < RFF < 20 966 €	1 000 €	500 €	Jusqu'à 1 500 €

#### Pour les aides à la conversion d'un véhicule léger ou d'un véhicule utilitaire léger à usage personnel

Strates	RFR / part	Aide socle	Aide complémentaire (montant maximum)	Montant total aide EMS aux mobilités alternatives (montant maxi)
1	RFF < 6 300 €	1 000 €	2 500 €	Jusqu'à 3 500 €
2	6 300 € < RFF < 13 489 €	1 000 €	1 500 €	Jusqu'à 2 500 €
3	13 489 € < RFF < 20 966 €	1 000 €	500 €	Jusqu'à 1 500 €
4	20 966 € < RFF	-	-	-

#### Pour les aides à la conversion au profit d'un deux ou trois-roues électrique

Strates	RFR / part	Aide (montant maximum)
1	RFF < 6 300 €	1 400 €
2	6 300 € < RFF < 13 489 €	1 100 €
3	13 489 € < RFF < 20 966 €	900 €
4	20 966 € < RFF	-

#### Pour l'aide au retrofit d'un véhicule léger ou utilitaire léger à usage personnel

Strates	RFR / part	Aide (montant maximum)
1 / 2 / 3	6 300 € < RFF < 20 966 €	2 500 €

### Les aides aux professionnels

L'accompagnement des professionnels a fait l'objet de plusieurs réunions partenariales entre l'Eurométropole, les Chambres Consulaires, la Région Grand Est et les représentants des acteurs et actrices économiques du territoire.

Deux aides seront proposées, une aide à la conversion et une aide aux projets innovants, en concertation et avec l'accord de la Région Grand Est qui travaille en parallèle à un dispositif complémentaire d'accompagnement.

L'Eurométropole de Strasbourg pourra mettre en œuvre ce dispositif dès délibération de la Région Grand Est l'y autorisant au travers d'une convention d'autorisation de financements complémentaires dans les champs des aides aux entreprises.

Michèle KANNENGIESER  
Maire

### Rappel des vignettes Crit'air



**Crit'air 0**  
> 100 % électrique et hydrogène



**Crit'air 1**  
> véhicules essence, gaz ou hybride rechargeables, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011



**Crit'air 2**  
> véhicules essence, hybride m.e.c. entre 2006 et 2010.  
> diesel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011



**Crit'air 3**  
> véhicules essence, hybride, entre 1997 et 2005.  
> diesel entre 2006 et 2010



**Crit'air 4**  
> véhicules diesel, entre 2001 et 2005.



**Crit'air 5**  
> véhicules diesel, entre 1997 et 2000



# SORTIR AU FIL D'EAU EN OCTOBRE & NOVEMBRE

## Programmation culturelle et événementielle

Rotary  STRASBOURG DROITS DE L'HOMME présente

# CONCERT CARITATIF

★ au profit de l'Association Semeurs d'Etoiles ★

**SAMEDI 30 OCTOBRE 2021**  
à 20h

Groupe Blues & Rock

 **7.75 East**

Première partie  
 Rotary's Band  
Droits de l'Homme

**Espace culturel Le Fil d'Eau**  
Quai des Bateliers 67610 La Wantzenau

**Tarif unique : 15€**  
Buvette et petite restauration sur place  
**Billetterie**  
[www.weezevent.com/concert-caritatif-rotary-club-strasbourg-droits-de-l-homme](http://www.weezevent.com/concert-caritatif-rotary-club-strasbourg-droits-de-l-homme)  
(billetterie caisse du soir)

# SALON PHOTO NATURE

CINQUIÈME ÉDITION



**LA WANTZENAU**  
Espace Culturel Le Fil d'Eau

**6 - 7**  
NOVEMBRE 2021  
10h - 18h

Parrain  
**Olivier GUTFREUND**

ENTRÉE LIBRE  
ANIMATIONS TOUT AU LONG DU WEEK-END  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Photo: Ill La Wantzenau      
 

# FOUDIL

**KAIBOU**  
**AU FIL D'EAU**  
**LA WANTZENAU**

**13 NOVEMBRE | 20h**  
**14 NOVEMBRE | 19h**

**FIL D'EAU - Quai des Bateliers**  
**Billetterie bientôt en ligne**  
Buvette et petite restauration

acte5 présente

# Sors tes Couverts !

de et avec  
**Patricia Weller et Denis Germain**  
[www.lefileau.fr](http://www.lefileau.fr)



**Dimanche 21 novembre 2021**  
**17h - FIL D'EAU - Quai des Bateliers**

**Billetterie en mairie - Tarifs : 20€ - 17€ - 6€**  
et points de vente habituels

acte5.fr  Tout public - Placement libre assis - Petite restauration sur place



## III Arena : l'arène du jeu vidéo - 24 octobre 2021

Nous l'avions promis, l'eSport aura sa place à La Wantzenau !

Les joueurs seront servis : ils pourront se rencontrer, s'affronter devant un public de passionnés.

Ce sport rencontre un succès considérable et les tournois émaillent la scène internationale.

Cette première édition, avec des partenariats prestigieux, réservera bien des surprises avec des jeux iconiques intergénérationnels.

**Venez vous immerger le 24 octobre !**

Michèle KANNENGIESER  
Maire

Le colossal **Super Smash Bros Ultimate** et ses 85 personnages jouables et **Mario Kart 8 Deluxe** qui fait vrombir les cœurs des joueurs depuis 1992 sur la Super Nintendo. Les deux jeux phares de la journée se croiseront sans se percuter, ce qui permettra aux plus audacieux de concourir sur les deux tableaux.

L'événement laissera également la place à l'information et à la découverte.

Au-delà des tournois, l'iLL Arena accueillera des acteurs influents du jeu vidéo.

► Tout d'abord, **l'eSport Club Strasbourg** avec plus 100 membres actifs, des champions régionaux, des vice-champions de France, des vainqueurs dans des disciplines comme FIFA, NBA 2K ou encore des jeux de course de voitures et des coachs de talent. Il s'agit du club eSport qui monte très fort dans la région. Ils viendront avec pas moins de 8 postes pour initier les novices et proposer des tournois aux plus courageux.

► **La chronique du Geek** sera également présente. Connue pour l'émission **Work Less Play More** sur les ondes du 91.9 de la station R.B.S, l'équipe viendra proposer des défis à la hauteur de leur réputation. Préparez-vous à affronter des champions de **Street Fighter** et **Guilty Gear** et à vous détendre en rythme sur **Taiko no tatsujin**. Un studio de jeu indépendant « *les canards boîteux* » viendra présenter ses deux créations.

► **LeSport Gaming Arena** organisera un tournoi de FIFA 22 à partir de 14h. Samir SEBAÏ coach FIFA au Racing Club de Strasbourg viendra superviser l'organisation de ce moment.

Un stand dédié à la littérature vidéoludique se tiendra à votre disposition, vous y trouverez des ouvrages sur l'éducation au numérique et sur la création de jeux vidéo.

► Un jeune artiste, Luca DEMUTH présentera ses dessins mettant en scène le héros de feu Kentaro Miura, Berserk et l'équipage Mugiwara, à savoir les très barrés pirates de l'incontournable manga One Piece.

La Wantzenau  
**L'ill Arena**  
TOURNOI  
E-SPORT

Dim. 24. OCT  
De 10h à 18H  
Inscription  
sur place à 9h  
Salle LE FIL D'EAU

Entrée libre  
Inscription aux tournois  
gratuite

E-SPORT | RETRO GAMING | BIBLIO JEUX VIDEO

Logos: FIPEN, GEEK, UTOPIA, Atheo, La Bibliothèque de La Wantzenau, STRASBOURG ESPORT CLUB, EGA, RETROUVEZ NOUS SUR L'ILL ARENA (Facebook, Instagram)

Nishan SEEBARUTH, président de **Strasbourg Games Community**, animateur radio à RBS de l'émission **Work Less Play More** parlera de la place du jeu vidéo dans notre quotidien. D'autres surprises et invités seront encore de la partie.

Restauration et boissons sur place - Foodtruck Le Gab et un stand de crêpes seront là pour vous sauver !

Pour que l'événement soit accessible à tous, l'entrée et l'inscription aux tournois sont gratuites !



Nicolas ROECKLIN  
Responsable Animation Jeunes

### + D'INFORMATIONS

Page Facebook : L'iLL Arena ou sur Instagram du Conseil Municipal des Jeunes de La Wantzenau et sur le site de la commune. Inscription et réservation pour les tournois dès à présent auprès de la mairie  
**info@la-wantzenau.fr • www.la-wantzenau.fr**  
**03 88 59 22 59**



## Arbres remarquables

On dit d'un arbre qu'il est remarquable lorsqu'il est très ancien, que sa forme est originale ou bien qu'il a une histoire à raconter.

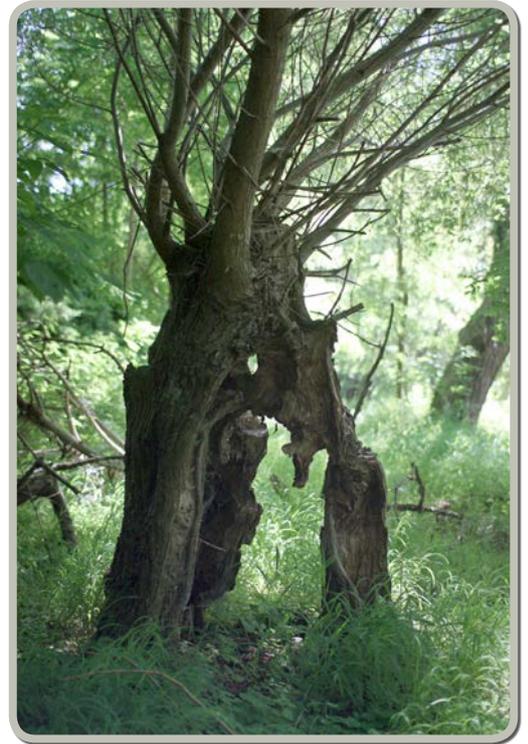
À La Wantzenau, ils sont au nombre de quatre, répertoriés par la Collectivité Européenne d'Alsace : deux hêtres communs, un chêne pédonculé et des saules blancs « **têtards** » formant un ensemble.

Un groupe d'élèves du collège André MALRAUX et leur enseignante en Sciences de la vie et de la Terre, Madame REUTHER, ont sollicité la commune afin de mettre ces arbres en avant. Avec notre aide, ils vont créer un nouveau parcours pédestre permettant d'aller à la rencontre de ces sujets exceptionnels et d'en apprendre un peu plus. Des panneaux d'informations, dont ils prendront en charge la conception, seront financés par la commune.

Ils mèneront des investigations auprès des plus anciens habitants de La Wantzenau, choisiront un animal qui viendra s'ajouter au héron et au hibou, qui matérialisent les deux promenades en forêt déjà existantes et imagineront une page internet dédiée aux arbres remarquables qui sera ajoutée au site de la commune.

**Un travail conséquent les attends, à la hauteur des arbres dont il sera question !**

Michèle KANNENGIESER  
Maire



### + D'INFORMATIONS

Vous pouvez vous aussi proposer le classement d'un arbre que vous estimez remarquable, qu'il se trouve sur le domaine public ou privé. Il vous suffit de remplir le formulaire à l'adresse suivante : [www.bas-rhin.fr/arbres-remarquables](http://www.bas-rhin.fr/arbres-remarquables)

## Rendez-vous chez les abeilles

Vendredi 17 septembre 2021, les classes de CM1 et CM2 bilingues du groupe scolaire Jules VERNE, sont allées au collège André MALRAUX pour observer les ruches installées là-bas.

Nous avons été accueillis par Madame REUTHER, professeur de SVT et Madame FORNECKER, documentaliste au collège. Nous avons pu voir cinq ruches sur une terrasse située au centre du collège. Nous avons fait plusieurs groupes pour ne pas effrayer les abeilles et être trop nombreux autour des ruches.

Pendant qu'une partie de la classe est allée au CDI pour découvrir des informations sur la vie des abeilles (*mode de vie, prédateurs, ...*) et sur l'apiculture, les autres élèves se sont équipés avec des gants et des tenues spéciales (*qui couvraient le haut du corps et la tête*) pour s'approcher des ruches.

Avant d'ouvrir la ruche nous avons utilisé un enfumoir pour prévenir les abeilles que nous allions sortir plusieurs cadres. Sur certains cadres il y avait du miel mais il n'était pas encore prêt à être consommé. Sur d'autres, les alvéoles étaient différentes car il y avait des larves.

Nous avons aussi nourri les abeilles avec du sirop avant de refermer les ruches et de repartir à l'école.

Cette expérience a été une très belle découverte, nous avons beaucoup appris sur les abeilles et les ruches.



Les CM1 Bilingues



Am Freitag, den 17. September waren wir im Gymnasium André Malraux von La Wantzenau. Wir haben 2 Gruppen gebildet. Die erste Gruppe war im Dokumentationszentrum. Die zweite Gruppe hat eine Imkerkleidung angezogen und hat dann die Bienen gesehen. Danach haben wir die Gruppen gewechselt. Es war toll und wir haben viel gelernt.

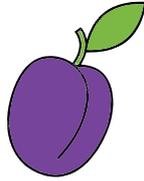
Die 5. Klasse  
Les enseignantes Mesdames HEYD,  
MAURER et SCHMITT



## Quetschelkueche mit Mandle

### Wàs brücht m'r ?

- 750 Gr Quetschle (*quetsches*)
- 125 Gr Bütter (*beurre*)
- 125 Gr Zücker (*sucre*)
- 1 Päckel Vanillzücker (*sucre vanillé*)
- 2 Eier (*œufs*)
- 175 Gr Mëhl (*farine*)
- E kleiner Leffel Bäckpülver (*levure chimique*)
- 100 Gr gehäckti Mandle (*amandes hachées*)
- 30 Gr Grobzücker (*sucre en perle*)



### Wie wird's gemàcht ?

D'Quetschle wäsche, üssteinle ùn jedi Häleft inschnide. De Bütter, de Zücker ùn de Vanillzücker guet zämme riehere. D'Mischüng muess wie Schüm üssëhn. D'Eier eins noochem àndere dezü màche ùn guet mische. Denoh kümme 's Mëhl, 's Bäckpülver ùn d'Mandle dezü. E Kuecheform mitere Schärnier infette ùn de Teig enin schütte. D'Quetschle wäre dänn scheen im Kreis drüffgelëjt. 70 Minüte bi 180 Gràd bache lon. De Kueche muess àbkiehle. De Grobzücker drüff strëie ùn üss de Form rüsshole.

*Lon 's éich gschmecke !*

OLCA

Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle



Traduction sur le site de la commune : [www.la-wantzenau.fr](http://www.la-wantzenau.fr)

## LA BIBLIOTHÈQUE S'ANIME



### Les Rendez-vous à noter

#### • Cycle Conférences

- zones humides et problématique de leur conservation
- les polluants du bâtiment à la recherche du vice caché, **le lundi 8 novembre à 14h30**
- le compostage (*à préciser début 2022*).

#### • Les animations

**Jeudi 21 octobre à 16h30**

*Écriture-nature / Atelier d'écriture junior*

*Sur inscription - à partir de 8 ans*

**Lundi 11 octobre à 19h**

*Conversation anglaise*

*Sur inscription - Public adulte, à partir de 16 ans*

**Mercredi 3 novembre à 10h**

« *Pitis zozios* » - Spectacle, Conte à partir de 18 mois  
Muriel Revollon - Compagnie Ziri Conte

*Sur inscription*

**Mercredi 3 novembre à 16h**

*HistoireS de se faire peur une fois pour toutes* -  
Spectacle, conte à partir de 8 ans

Muriel Revollon - Compagnie Ziri Conte

*Sur inscription*



**Jeudi 4 novembre de 15h à 17h**

*Après-midi Jeux de société « Jouons ensemble »*

en partenariat avec la Médiathèque André Malraux et la Maison des Jeunes

*Sur inscription - à partir de 12 ans*

**Lundi 8 novembre à 18h**

*Club de lecture Livr'échange*

*Entrée libre - Public adulte*

**Mercredi 17 novembre à 16h**

*Heure du conte « Les filles font l'histoire »*

en partenariat avec les bibliothèques de Mundolsheim et Holtzheim

*Sur inscription - à partir de 6 ans*



Marianne BOUDAUD  
Adjointe à la Culture, la Communication  
et la Démocratie participative



## DÉPART DU PÈRE IRÉNÉE VALACHIE

### Ce n'est qu'un au revoir mon Père...

Il y avait beaucoup d'émotion, ce dimanche 26 septembre, dans notre église Saint-Wendelin qui a célébré, hormis la traditionnelle Messe de rentrée avec la bénédiction des cartables, devenue désormais un rituel dans notre paroisse, la dernière messe de notre curé Irénée VALACHIE.

Pour marquer cette dernière eucharistie, tous les mouvements catéchétiques ou représentant la jeunesse se sont donnés rendez-vous, paroissiens de tous âges et responsables de mouvements, pour remercier Père Irénée de la confiance et l'enthousiasme qu'il a su accorder à tous ceux qui ont voulu apporter leur soutien à la dynamique de la Communauté de paroisses **Terres de Honau**.

Comment imaginer plus bel hommage pour notre curé, arrivé de manière inattendue, en décembre 2008, suite à la disparition brutale de notre regretté Père Claude GRASSER.



Déjà installé à Gamsheim et Kilstett depuis de nombreuses années, il s'était retrouvé à devoir s'adapter, très rapidement, aux paroissiens de La Wantzenau, non préparés à travailler en Communauté de Paroisses.

Aujourd'hui il peut quitter cette Communauté de Paroisses avec le sentiment d'un travail accompli : une Equipe d'Animation Pastorale en place depuis 2013, qui travaille de concert pour une cohésion entre les différentes paroisses.

Toujours présent pour les jeunes, les futurs mariés, les malades, les Scouts, le Conseil de Fabrique, et lors de tous les événements et sacrements qui marquent la vie d'une paroisse dynamique, il aura marqué ces douze dernières années de multiples projets.

Pour les jeunes précisément, la création de la commission des jeunes dès 2010, l'organisation de la rencontre de Taizé en 2013 avec l'accueil notamment de jeunes polonais dont il s'est fait plaisir à être le traducteur, l'organisation de nombreux événements caritatifs : toutes ces actions sont les signes de l'implication fervente de son sacerdoce et de sa profonde ouverture d'esprit.

Laissant les clés de la préparation des groupes de Profession de Foi à la jeune Cindy BUCHHOLZER qui n'avait à l'époque que 17 ans, il n'a pas ménagé ses efforts pour être, lors des célébrations des Professions de Foi, tour à tour dans les rôles de coach sportif, de commandant de bord, ce qui lui a valu d'être entraîné dans des chorégraphies dynamiques de groupes de rock religieux tel Glorious et Alegria.

Père Irénée n'impose pas, il sait donner beaucoup de liberté à ceux qui s'engagent avec lui et qui le soutiennent volontiers.

Nous pouvons être heureux et fiers de l'avoir eu parmi nous, infatigable serviteur du Seigneur et profondément défenseur des Droits de l'Homme, tout comme de l'Europe qu'il a amoureusement ancrée en lui.

Pour le remercier du temps passé à La Wantzenau, un livre d'or, recueil de témoignages des paroissiens, lui a été offert par le Président du Conseil de Fabrique, Claude PARMENTIER et un chant a été spécialement adapté pour la circonstance : « *Ce n'est qu'un au revoir mon Père* ».

Nous lui souhaitons de poursuivre sa mission spirituelle avec autant de réussite dans sa nouvelle Communauté de Paroisses de Bischheim et le remercions pour ces années partagées avec nous.

Michèle KANNENGIESER  
Maire





## Un nouveau projet solidaire !

Le 15 septembre a eu lieu le 1<sup>er</sup> café-répit organisé par l'association ASDEPAL en partenariat avec la commune et la Collectivité européenne d'Alsace.

Ce projet est apparu comme une évidence, l'an dernier, pendant les difficiles périodes de confinement, moments durant lesquels l'association s'est quelque peu mise en pause.

Nous n'avons pas voulu rester inactifs. De nombreux aidants nous ont fait part de leurs difficultés supplémentaires du fait de manque de soin et de leur isolement. Tout en restant mobilisée pour son projet de maison de répit, l'association a souhaité proposer une réponse concrète.

En effet, la moitié des aidants se sentent seuls et non soutenus moralement (cf. « Synthèse du plaidoyer 2021 du collectif Je t'aide ».)

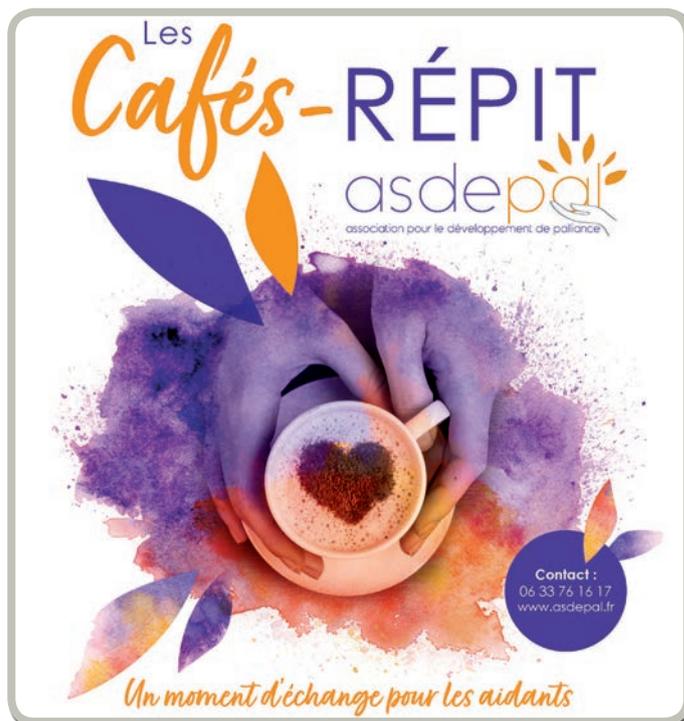
Ces cafés-répit sont destinés à tout aidant de la commune. La participation est gratuite mais nécessite une inscription. Le passe sanitaire est obligatoire.

Les prochaines dates sont **le mardi 5 et le mercredi 20 octobre 2021, de 14h à 16h** à l'ancienne école Hortensia 4a, rue Albert Zimmer.

Ces Cafés-répit se veulent un espace convivial, un lieu d'écoute et d'échange. C'est aussi un moment de répit pour partager avec d'autres personnes accompagnant une personne fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie. Un psychologue est présent, il anime ce groupe de parole.



Pia KIEFFER  
Adjointe à la Solidarité, santé et bien-être  
et vice-présidente du CCAS



### CONTACT

ASDEPAL

Tél : 06 33 76 16 17

Mail : [asdepal67@gmail.com](mailto:asdepal67@gmail.com)

## INFORMATIONS SÉNIORS



### Réduction de la fracture numérique : une mobilisation de la municipalité

La commune poursuit son projet de réduction de la fracture numérique, plus particulièrement pour les plus de 60 ans. Ainsi des séances d'initiation à l'informatique et à l'utilisation d'un ordinateur seront initiées à partir du mois de novembre jusqu'en janvier 2022, **les jeudis de 9h à 11h, en mairie.**

► **Contact : inscription mairie au 03 88 59 22 59**

Les caisses de retraite complémentaires AGIRC-ARRCO proposent à leurs retraités de 75 ans et plus, un ensemble de services dont :

- le service « **Sortir Plus** » qui permet d'être accompagné lors de sorties, en voiture ou à pied, par un professionnel agréé par AGIRC-ARRCO. Le service se règle au moyen de chèques CESU, un chéquier coûtant 15 € et donnant droit à 150 € de sorties.
- le service « **Aide à domicile momentanée** » en cas de retour d'hospitalisation, d'absence ou d'indisponibilité des proches aidants, de périodes de convalescence avec prise en charge de 10 h d'aide sur une période maximale de 6 semaines.

► **Contact AGIRC-ARRCO au 0 971 090 971**

### Ateliers à destination des seniors

En partenariat avec l'ABRAPA, les ateliers prévention à destination des plus de 60 ans sont proposés.

Ainsi, l'atelier « **voyage en terre virtuelle** » pour vivre une expérience ludique grâce à une solution de réalité virtuelle adaptée (*séance de bien-être*), **les jeudis de 11 h à 12 h, en salle des mariages - mairie (du 14/10 au 04/11)**. Il s'agit d'une immersion dans un paysage relaxant ou culturel qui produit une stimulation cognitive (*environ 15 minutes pour l'installation du matériel et échanger quant au choix du paysage, situer le pays et lancer un dialogue, une quinzaine de minutes en immersion et ensuite un échange quant au ressenti*).

L'atelier « **la mémoire en jeu** » pour entraîner son cerveau à partir d'une méthode amusante sur tablette tactile, ou autre support pour une stimulation cognitive, **les lundis de 14h à 16h, en salle des mariages - mairie (du 17/01 au 21/02)**. L'outil principal sera la tablette, mais l'atelier pourra aussi se faire via d'autres jeux.

► **Contact : inscription ABRAPA 03 88 91 75 49**



Pia KIEFFER  
Adjointe à la Solidarité, santé et bien-être  
et vice-présidente du CCAS



# ASSOCIATIONS

## Club Escapade

### La nouvelle saison 2021 - 2022 démarre !

Le club Escapade de La Wantzenau est une association sportive présente depuis plus de 25 ans dans le village et vous propose 2 disciplines à découvrir ou redécouvrir :

- **Escalade en salle** : au gymnase André Malraux, venez vous initier, pratiquer ou vous perfectionner encadrés par des animateurs brevetés.
- **Randonnée** : ouverte à tous les niveaux et toutes les envies dans différents massifs montagneux, avec une vingtaine de sorties annuelles à la journée, ou le week-end. Les déplacements se font en autocar ou en covoiturage.

Après une participation au Forum du Sport, le Club Escapade sera présent au marché hebdomadaire chaque dernier vendredi du mois et proposera de délicieuses crêpes salées et sucrées.

N'hésitez pas à visiter notre site, rendez-vous sur [club-escapade.asso.fr](http://club-escapade.asso.fr) ou sur Facebook.

*Richard NERAUD  
Président du club Escapade*



## Un été avec les Scouts de La Wantzenau !

C'est avec un plaisir non dissimulé que nos jeunes ont pu renouer avec les traditionnels camps d'été. Malgré la pluie et les orages, tous étaient ravis de découvrir ou redécouvrir les joies de la vie au grand air et les nuits sous la tente. Un seul objectif pour leurs chefs : leur faire vivre une aventure.

C'est ainsi qu'en Alsace, les Farfadets ont découvert la vie des chevaliers au château du Haut-Barr pendant que les Louveteaux-Jeannettes rencontraient des pirates, en Moselle, les Scouts-Guides ont remonté le temps à la découverte de Cléopâtre et en Bretagne, les Pionniers-Caravelles ont tous suivi les cours de l'école des druides !

Nos Compagnons ont, quant à elles, choisi de découvrir la côte d'Emeraude du Mont Saint Michel à St Malo sur le GR 34.

Après un été riche en découvertes, la rentrée a sonné. Notre Groupe est constitué cette année de 72 jeunes et les chefs auront besoin d'aide, alors si toi aussi tu souhaites t'engager auprès des jeunes de La Wantzenau pour leur faire vivre leurs projets, leur faire découvrir la vie en pleine nature, n'hésite pas à nous contacter par mail à [scoutwantz@outlook.com](mailto:scoutwantz@outlook.com).

Pour suivre nos aventures, consultez notre site : [sgdflawantz.weebly.com/](http://sgdflawantz.weebly.com/)



*Aline JACQUENET et Maxime PARÉSYS  
Responsables du Groupe 1<sup>ère</sup> St Wendelin*



## SGW Gymnastique

### Les nouveautés de la rentrée

La SGW est la plus grande association sportive de la commune. Avec les sections de Gymnastique, Athlétisme, Triathlon et Volley elle compte plus de 800 licenciés

Toujours à la pointe de l'innovation pédagogique et soucieuse de proposer des activités pour tout public, la SGW section gymnastique a lancé plusieurs nouveautés pour cette année :

### Ninja kids pour les 6 à 10 ans cherchant des défis comme dans Ninja warrior

La SGW a investi dans l'achat d'une structure Ninja Box permettant de rajouter des parcours aériens avec échelles, trapèzes, anneaux, murs d'escalade...et les tapis et blocs de mousse pour assurer la sécurité.

Chaque enfant reçoit une paire de chaussettes anti-dérapantes et un superbe bandeau « *go ninja* » aux couleurs en fonction de son niveau. Suite au succès de lancement un 2<sup>ème</sup> cours a été ouvert le jeudi de 17h à 17h45.



### Danse Classique et Moder'Jazz pour les enfants et adultes

La SGW a fait appel à Sandra WANTOWSKI, professeure de danse diplômée d'Etat pour ouvrir une véritable école de danse pour les enfants à partir de 4 ans jusqu'aux adultes, avec 11 cours programmés dans la salle de danse réaménagée à cet effet.

Le cours de danse éveil est complet mais il reste quelques places pour participer aux autres cours (*planning sur [www.sgwantzenau.fr](http://www.sgwantzenau.fr)*)

### Babygym pour les 10 mois à 5 ans

La SGW peut se vanter de posséder l'une des plus belles salles spécialisées pour le développement moteur et l'initiation sportive des plus petits, de 10 mois à 10 ans.

Plus de 400m<sup>2</sup> de parcours et une salle multi-activités pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents qui évoluent dans un milieu sécurisé, avec un matériel pédagogique spécialisé, un programme adapté, encadré par

des professionnels diplômés et qualifiés et le tout dans une salle climatisée ce qui est très appréciable. De nouveaux ateliers viennent compléter les actuels parcours.



### Cross-Gym pour les 6 à 10 ans

Le Cross-gym est spécialement étudié pour les plus « *grands* » de 7 à 10 ans. Cette activité est directement inspirée des programmes de préparation physique pour les sportifs, ainsi que des méthodes Crossfit pour les adultes avec la particularité d'être adaptée aux besoins spécifiques des enfants âgés de 6 à 10 ans.

Une suite logique à la Babygym mais aussi un complément d'entraînement pour les autres sports.

### Activités traditionnelles pour tous les âges

La société de Gymnastique de La Wantzenau c'est aussi et bien sûr, la gymnastique de compétition et de loisir, le fitness pour adultes, la gym séniors et le hip hop enfants.

Programme détaillé sur [www.sgwantzenau.fr](http://www.sgwantzenau.fr)

### Inscription et paiement des cotisations en ligne

La nouveauté de cette rentrée c'est aussi l'informatisation totale de la gestion des adhérents. Cet outil permet de s'inscrire, réserver les cours et payer les cotisations en ligne.

L'équipe pédagogique est exclusivement composée de professionnels diplômés et qualifiés et la gestion de l'association est confiée à une équipe de bénévoles qui consacrent avec plaisir une partie de leur temps libre à l'organisation du club.



François GABEL  
Président de la SGW Gymnastique





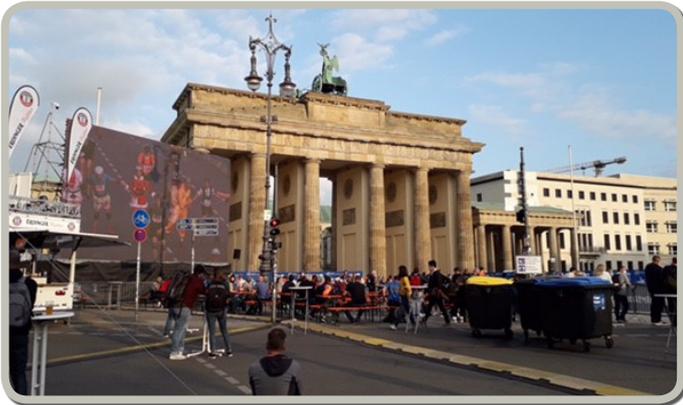
## ASSOCIATIONS

### La « SG Wantzenau » au marathon de Berlin 2021

Le rêve de quelques athlètes de la SG Wantzenau s'est enfin réalisé ce dimanche 26 septembre 2021...

Inscrits depuis 2019 à ce marathon mythique, un des 6 marathons majeurs dans le monde, reporté en 2020 pour cause de pandémie.

Après une préparation étalée sur 12 semaines, concoctée par le coach, Freddy WEHRUNG, nous nous sommes retrouvés devant la **Porte de Brandebourg** pour affronter le chronomètre et les 42,195 kms ...



Dans cette course, tout est grandiose. Du public tout le long du parcours, de la musique à tous les coins de rue, de l'ambiance du premier au dernier kilomètre... à en avoir encore maintenant des frissons ! Et que dire de l'organisation sinon qu'elle est tout simplement parfaite.

Le parcours quant à lui est plat, très roulant et propice à de très belles performances.



Nous avons tous ramené la médaille de « **Finisher** » malgré des conditions de course rendues difficiles par le soleil qui nous a accompagné tout au long du parcours. Nous sommes fiers d'avoir porté haut les couleurs de notre club.

Christian KESSLER  
SGW Athlétisme



### Ca bouge au club de La Wantzenau FC

Avec la rentrée des classes, c'est aussi une nouvelle année qui commence pour le foot, avec une belle dynamique après la pandémie.

Les matchs ont repris depuis septembre et cela dans un contexte d'organisation un peu plus restreint mais toujours dans la bonne humeur. Les premiers à avoir donné le rythme, ce sont les « **anciens** » (*Vétérans et Super-Vétérans*) à l'occasion d'un tournoi organisé lors du dernier week-end d'août. Ils ont été suivis par l'entrée en lice des sections Séniors Féminines et Masculines et enfin, par l'ensemble des équipes de jeunes.

Week-end après week-end, l'activité s'organise. Le marché aux puces organisé le 12 septembre dernier est une vraie source de fierté et nous donne envie de nous investir plus encore. Alors c'est vrai, il a fallu faire des efforts, investir davantage dans la sécurité, contrôler le pass sanitaire, garder le masque. Mais l'événement a connu une franche réussite. Les visiteurs étaient ravis de sortir et de se retrouver.

Malgré les quatre marchés aux puces dans un rayon de 10km le même jour, nous avons été victimes de notre succès. La fréquentation s'est d'ailleurs prolongée beaucoup plus tard que les années précédentes.

Merci à la Mairie pour son accompagnement fidèle et aux bénévoles, toujours présents sans relâche pour animer notre club mais aussi pour faire vivre notre village. Si d'aventure certains souhaitent nous rejoindre, ils sont les bienvenus !

Les membres du club de foot vous donnent rendez-vous tous les dimanches autour du stade pour encourager les équipes qui font notre fierté, mais aussi pour le stage de foot de LA WANTZ ACADEMY au mois de novembre et pour la vente des oranges en décembre, juste avant Noël.

Francis CASPAR  
Président du Club de La Wantzenau FC



## Retour sur la saison hippique au Waldhof

### La saison hippique en « extérieur » se termine au WALDHOF

Deux évènements restent à organiser en « *indoor* » pour nos jeunes cavaliers les 7 novembre et 15 décembre (*Concours de sauts d'obstacles*).

Comme pour bien d'autres activités sportives, le début d'année a été rendu compliqué par le covid et ses conséquences, notamment pour ce qui concerne l'organisation du Grand Jumping de Pâques, rendez-vous traditionnel des cavaliers du Grand-Est qui n'a pu avoir eu lieu.

La saison sportive a pu néanmoins reprendre à partir de juin (*du 15 au 20 juin*) et fin août (*du 26 au 29 août*) avec l'organisation de deux concours de sauts d'obstacles amateurs et pros, qui ont rassemblé plus de 1000 participants chacun.

### 2021 marque également un tournant pour le Waldhof !

D'abord en organisant un concours de dressage le 12 septembre qui a regroupé une centaine de participants, puis, un Concours Complet d'Équitation, le 19 septembre.

Le site est équipé d'installations de qualité et, fait assez rare, d'un environnement adapté aux activités extérieures.

Il dispose, en particulier, d'un parcours de cross qui a été complètement rénové cette année pour le grand plaisir, de ses cavaliers. Le club a ainsi profité de cette rénovation pour organiser, avec succès, son 1<sup>er</sup> concours Complet d'équitation qui associe dressage, saut et cross, le 19 septembre dernier.

Ces deux concours, Dressage et Concours Complet d'Équitation illustrent la volonté du Waldhof d'être un Club Hippique qui offre une palette de disciplines équestres variées.



Marc Di MiCHELE  
Président du Waldhof

### + D'INFORMATIONS

Suivez-nous sur :

[www.facebook.com/EcoleEquitationduWaldhof](https://www.facebook.com/EcoleEquitationduWaldhof)  
et [www.ecolewaldhof.fr](http://www.ecolewaldhof.fr) pour être informés des manifestations organisées par le club.





## Maxime GLESS : aide-soignant et héros



La nuit du 5 au 6 août 2021 restera gravée dans la mémoire de Maxime GLESS, jeune aide-soignant de notre EHPAD Le Tilleul.

Alors qu'il était sur la route des vacances, il fait une pause sur une aire d'autoroute près de Besançon et croit assister à une dispute de couples voyant une femme à genoux et un homme en train de vider le coffre de

sa voiture en toute hâte. Devant les cris de la jeune femme, il réalise soudain qu'il s'agit d'une future maman en plein travail.

Olivier, le futur papa, était à la recherche d'un matelas de fortune pour sa femme, enceinte de jumeaux, sur le point d'accoucher.

N'écoutant que son courage, Maxime lui offre son aide, expliquant qu'il est aide-soignant. Dans des conditions plus qu'improbables, sous la pluie et dans le froid, il réussit à faire sortir le premier bébé, Andréas, mis en peau à peau contre sa mère, réalise un garrot avec les lacets de chaussures du papa, récupère une paire de ciseaux auprès d'un client de la station-service voisine et réussit à faire sortir le deuxième bébé, Léontine.

Celle-ci sera en arrêt cardio-respiratoire mais rapidement prise en charge par les pompiers qui ont pu prendre le relais.

Aujourd'hui les deux enfants vont bien, pour le plus grand bonheur de la famille et du jeune aide-soignant, seulement âgé de 21 ans. Ils sont restés en contact, s'échangeant des nouvelles régulièrement.

La bravoure et le professionnalisme de Maxence ont prouvé, une fois de plus, que les aides-soignants, exposés à une lumière inhabituelle depuis plus d'un an, sont les chevilles ouvrières indispensables à notre système de santé, travailleurs de l'ombre dotés d'un grand sens du devoir : même en-dehors de leur cadre de travail, ils sont toujours prêts à aider, reconforter, soigner ou soutenir. Ils accompagnent l'existence de la naissance à la fin de vie et sont dévoués au bien-être de tous.

Par chance, cette nuit-là Andréas et Léontine se sont trouvés sur la route d'un des héros de notre quotidien.



Marianne BOUDAUD  
Adjointe à la Culture, la Communication  
et la Démocratie participative

## Sport et nutrition... Du nouveau à La Wantzenau !

Sandra HOFFMANN est coach sportif, diplômée depuis 2008 et Wantzenauvienne depuis 3 ans.

Sa passion est l'enseignement d'activités physiques, entre autres : musculation, zumba, pilates, yoga...

Pendant les confinements, impossible d'attendre la reprise les bras croisés... hop, en quelques clics elle a animé des séances de remise en forme tous les soirs sur facebook puis youtube, et vous étiez nombreux dans le village à transpirer avec elle...

Elle a aussi profité des confinements pour se former en tant que coach en nutrition et en électro stimulation. C'est avec joie qu'elle démarre cette nouvelle activité à La Wantzenau et aux alentours (*Service à la personne = 50% de réduction d'impôt*).

« Je viens chez vous, pour des séances individuelles. J'optimise la durée, l'intensité et l'efficacité des séances grâce à l'électrostimulation et la nutrition. »

- Cours à domicile avec ou sans électro stimulation. (*Minceur, renforcement, spécial dos/abdos...*)
- Cours à domicile de Yoga et Pilates.
- Coaching en nutrition.

Sandra HOFFMANN



### CONTACT

Sandra HOFFMANN - Coach sportif

Tél : 06 03 97 50 29

Mail : [sandra.fitness67@hotmail.fr](mailto:sandra.fitness67@hotmail.fr)

[www.facebook.com/SandraPersonalTrainerStrasbourg](https://www.facebook.com/SandraPersonalTrainerStrasbourg)



## Don du Sang

### Reprise collation par l'association et prise de rendez-vous

Après avoir basculé sur les plateaux repas de l'EFS pour la collation lors des dernières collectes suite à la crise sanitaire, l'ADSB (*Amicale du Don du Sang Bénévole*) a le plaisir de vous annoncer la reprise de la collation préparée par les membres de l'association.

L'EFS (*Etablissement Français du Sang*) est l'opérateur unique de la transfusion civile en France. Il gère la collecte de sang, la qualification biométrique des dons, la préparation et la distribution des produits sanguins aux établissements de soins dans des conditions de sécurité et de qualité optimales.

L'EFS propose dorénavant un nouveau service de prise de rendez-vous pour éviter les temps d'attente.

Pour la prochaine collecte de sang à LA WANTZENAU, **mardi 26 octobre 2021 de 17h à 20h**, vous pouvez prendre rendez-vous et réserver votre créneau en quelques clics ! Ce service est disponible 1 mois avant la date de la collecte.

Il suffit d'aller sur l'application Don de sang ou sur le site [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) ou de scanner le QR code, et de se laisser guider.

Ce n'est pas obligatoire. Les nouveaux donneurs et les personnes n'ayant pas pris

rendez-vous seront également acceptés. Une priorité sera accordée aux personnes ayant un rendez-vous.

Ce mode de fonctionnement a pour but de limiter les longs temps d'attentes.

Petit rappel, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement à respecter.

Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang et bien évidemment les règles de précaution restent en vigueur (*port du masque fourni, distanciation, ...*).

Dans l'attente de vous accueillir à une de nos collectes, nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne santé.



Gilles HILBERT  
Président ADSB La Wantzenau

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

ou sur l'appli  
Don de sang



## Sondage achat groupé énergie

Dans le cadre des participations citoyennes, nous vous invitons, au mois d'avril 2021, à répondre à un sondage concernant l'achat groupé d'énergie.

Le prestataire chargé de l'étude n'a pas abouti à une offre suffisamment intéressante pour pouvoir nous la soumettre.

Le projet est donc remis à une date ultérieure et nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour une nouvelle consultation et étude, courant 2022.



Marianne BOUDAUD  
Adjointe à la Culture,  
la Communication  
et la Démocratie participative



## INFOS PRATIQUES

### CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour le renouvellement de vos titres (*carte nationale d'identité ou passeport*), **prenez à anticiper vos demandes.**

Les délais d'obtention de rendez-vous en mairie sont actuellement de six semaines.

Afin de gagner du temps en mairie, faites votre pré-demande sur : [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

### CALENDRIER DES POMPIERS

Les pompiers de La Wantzenau distribueront leur calendrier du vendredi 15 octobre au mardi 30 novembre 2021.

### COLLECTE DES DÉCHETS

En raison des jours fériés du mois de novembre, la collecte des déchets ne sera pas effectuée aux dates habituelles :

- la collecte du vendredi 5 novembre 2021 est reportée au samedi 6 novembre 2021
- la collecte du vendredi 12 novembre 2021 est reportée au samedi 13 novembre 2021

### CONSEILS MUNICIPAUX

Le prochain Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu **le mercredi 10 novembre 2021 à 20h en Mairie.**

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire à : [info@la-wantzenau.fr](mailto:info@la-wantzenau.fr), si vous souhaitez y assister.

# LA WANTZENAU EN IMAGES



Le Fan Club des Percussions de Strasbourg



Parking Espace JCK



Intersection sécurisée rue des Vergers



Vive les cyclistes !

## Droits à la parole

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

### ▶ Esprit Village

Vous êtes nombreux à vous interroger sur la mise en œuvre de nos grands projets d'aménagement urbain : Le Trissermatt, le Schwemmloch.

Si les travaux d'urbanisation démarrent très prochainement, pour le premier. Le second nécessite encore l'approfondissement de points essentiels avant d'aborder la phase opérationnelle des travaux.

Le lotissement du Schwemmloch a fait l'objet de nombreux débats et rebondissements au cours des dix dernières années. Force est de constater, que malgré les discours et les études coûteuses commandées au fil du temps, peu de choses opérationnelles en sont sorties. Il est essentiel pour un projet de cet envergure d'anticiper l'avenir et de repenser :

- les aspects architecturaux : optimiser les espaces disponibles tout en donnant une signature architecturale cohérente avec l'écosystème et l'environnement

- la gestion des flux et les solutions de stationnement : prendre en compte les mobilités douces au sein et aux alentours du périmètre en cohérence avec les modes de déplacement et de transport

- le développement durable et la consommation énergétique : évaluer les solutions les plus appropriées économiquement et techniquement sur ce site

Enfin, la réalisation de près de 380 logements et locaux d'activités ne peut raisonnablement pas s'envisager. Le découpage de l'opération en plusieurs tranches de construction permettra d'expérimenter les innovations et orientations à une échelle pertinente tout en intégrant progressivement les nouveaux habitants.

#### Groupe majoritaire « Esprit Village »

M. KANNENGIESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN, K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER, A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M-L. PICARD, L. ADAM, C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, A. JACQUENET, L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

### ▶ La Wantzenau de demain

Lors de la séance du conseil municipal, nous avons appris sans aucune concertation préalable que seulement un tiers de l'éco quartier du Schwemmloch serait réalisé durant ce mandat.

Quelle désinvolture devant tout le travail réalisé à ce jour par la SERS et le mandat précédent : de nouvelles études à payer, un chantier sans fin, des prix qui exploseront, des engagements non respectés sur nos obligations légales auprès de l'Etat et de l'Eurometropole dont notre contrat de mixité sociale.

Mais comment les habitants, et notamment les jeunes pourront-ils accéder à un logement à un prix abordable dans la commune ?

Face aux nombreuses questions précises des oppositions, un goulbi-boulga indigeste comme réponse de la part de Madame le Maire arcqueboutée sur sa vision dogmatique. Pour notre part, nous ne trouvons nullement « apaisant » que la commune soit durablement hors la loi. Nous comprenons qu'il s'agit désormais pour la municipalité de gagner du temps pour ne pas affronter la réalité et pour fuir ses responsabilités.

Aurélien LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,  
Bruno DINEL et Patrick DEPYL

### ▶ La Wantzenau au cœur

La rentrée scolaire s'est faite avec un nouveau parking, praticable juste à temps (*bravo*). Nous regrettons la déconstruction du mur protégeant l'entrée du groupe scolaire, souhaitons que nous n'ayons pas à le reconstruire si le protocole de sécurité venait à se renforcer.

Concernant le Schwemmloch, après une année de silence, la dernière commission a mis en lumière les différences entre un discours électoral de campagne, et la réalité de l'exercice de la gouvernance. En premier lieu, cette année blanche écoulée n'a pas donné lieu aux nouvelles études hydrauliques souhaitées par Mme la Maire (les anciennes ont donc suffi et pour cause). L'architecte urbaniste du projet change, et avec cela de nouveaux coûts d'études qui augmentent (*plus de 160.000 €*) et à nouveau, un rallongement de délai de plusieurs mois. La programmation baisse légèrement de 400 à 380 logements mais apparaît un nouveau pôle service qui occupera une partie du Parc de 50 ares qui était réservé pour la commune.

Se pose aussi la question de l'imperméabilisation du sol, qui va mécaniquement augmenter, avec la volonté de la municipalité de baisser d'un étage les bâtiments (*à voir lesquels ?*) et à étaler les logements. Souhaitons qu'il reste un minimum d'espace vert dans ce programme, alors que la municipalité engage des millions d'euros pour en créer un plus petit, au centre du village.

Enfin sur le débat de l'énergie, c'est à l'occasion pour la commune de développer un programme de mutualisation des énergies renouvelables, non seulement à l'échelle de ce nouveau quartier, mais à l'échelle de la commune. Sans agir, nous assisterons encore longtemps au départ de nos jeunes, par cause de manque de logements et de prix haut, qui deviennent inaccessibles au plus grand nombre dans notre commune.

Vous pouvez compter sur notre détermination.

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

# FÊTE DE LA SCIENCE - 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION



Atelier Astronomie, animé le Dr Benoit FAMAËY, Astrophysicien



Accueil du Professeur Jean-Pierre SAUVAGE, Prix Nobel de Chimie



Atelier musiques et sons, animé par Nathalie FAILLET, professeur de l'école de musique



Atelier science et santé, animé par le Dr Héléne DUMORTIER, Immunologiste



Atelier musiques et sons, animé par Edwige BOREL, directrice de l'école de musique



Atelier fouilles archéologiques, animé par le Dr Claire CAMBERLEIN, Archéologue



**LA COMMUNE DE LA WANTZENAU**

vous propose

# La Fête des Oies de la Saint-Martin

**MARDI 9 NOVEMBRE 2021**

**BALADE CONTÉE DES LANTERNES**

RESTAURATION ET ANIMATIONS

RENDEZ-VOUS À PARTIR DE 17H - FORUM JCK

